



## Générer un avis de correction destinée à la plateforme cantonale

Florian Cattin - 2025-01-08 - Commentaire (1) - innosolvency

Depuis quelques temps, certains cantons procèdent à des "évaluations (...) pour vérifier la qualité des données". Lorsque des différences sont constatées, ils transmettent aux communes des listes de cas à corriger.

Afin de répondre aux besoins des plateformes cantonales, depuis la version 2021, Innosolvency a mis à disposition une nouvelle fonctionnalité : *Mutation | Générer manuellement*.

Dans l'exemple ci-dessous, c'est la nationalité qui est **correcte dans Innosolvency** et **incorrecte sur la plateforme du canton**, qui exige alors que des avis de corrections, **générés à la date du jour**, lui soient envoyés.

Les étapes de ce processus sont les suivantes :

The screenshot shows the Innosolvency software interface. At the top, there is a navigation bar with tabs: Evénements, Dashboards, Documents, Fenêtre, and Fonctions. Below this, there is a toolbar with various icons and buttons, including 'Générer manuellement' (Generate manually) which is highlighted. A tooltip for this button reads: 'Générer manuellement' and 'Générer la mutation manuellement et la modifier avant de l'envoyer.'

The main area displays a resident's profile. The profile includes fields for: Personne-Id (3834), Nom, Prénom, Sexe (Féminin), N° assuré (756...), Nationalité (Suisse), Statut (Etablissement CH), Etat civil (célibataire), Arrivée (24.12.2010), Départ, Politesse (Madame), Titre, -> Position, and Langue corresp. (Français). Below the profile, there is a table of mutations:

Nationalité	
Pays	Dès le
Suisse	03.02.2012
Maroc	24.12.2010

The 'Suisse' row is highlighted in yellow. To the right, there is a section for 'Lieux d'origine' (Places of origin) with a dropdown menu showing 'en BE'.



## Commentaire (1)

---

Commentaire (1)

Rh **Rose Marie Clavel, Contrôle habitants**

2 years ago

Bonjour, Très intéressant et cela aurait probablement pu m'aider, dans le cas qui me préoccupe, mais je n'ai pas l'onglet "Fonctions". Belle journée.